

# GENNES

# INFOS



*Gennes*  
*en lumière*

Magazine bimestriel d'informations de la Commune N°179 Fev Mars 2011



## Page 3

- Nouveau site internet de la commune
- les rues en fête

## Page 4

- Le parc de Wincanton
- la stèle Desplats

## Page 5

- Le repas des anciens
- Les départs en retraite
- A l'affiche

## Page 6

- Le parcours du cœur
- La passerelle
- Le relais emploi

## Page 7

- Eclairage public
- Sécurité routière
- Séance du 13 décembre
- le CLIC et la MSA

## mars

Vendredi 4	Assemblée générale des donneurs de sang (aux Rosiers)
Samedi 5	Loto Gennes Pétanque , salle des loisirs
Ma.8 et Me 9	Bourse aux vêtements
Mardi 15	Cinéma « RIEN A DECLARER » à 20h30
Samedi 19	Loto des écoles privées Qualificatifs Gennes Pétanque
Dimanche 20	<b>Elections cantonales</b> Qualificatifs doublettes Gennes pétanque
Dimanche 27	<b>Elections cantonales</b>

## Reprise du cinéma

Mardi 15 mars 20h30



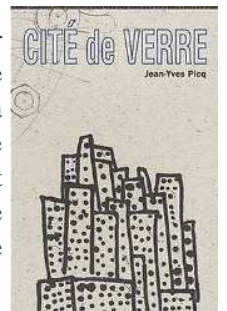
## avril

Vendredi 1er	Théâtre « La cité de verre » 20h30
Dimanche 3	Parcours du cœur à Joreau
Mardi 5	« Tralalire au chaud » Château de la Roche
Vendredi 8	Bal de l'ESGR
Samedi 16 et dimanche 17	Championnat départemental, doublettes Gennes Pétanque
Du 26 avril au 6 mai	Accueil de loisirs

## Théâtre: LA CITE DE VERRE

Vendredi 1er avril 20h30 Salle des loisirs

Philippe Piau, comédien et metteur en scène basé dans le Pays de Loire en Layon, sera en résidence à Gennes avec un collectif de comédiens, chanteurs, musiciens et danseurs pour la création d'une pièce de théâtre intitulée Cité de Verre de l'auteur Jean-Yves Picq.



*Une mère part à la recherche d'eau pour son fils, qui meurt lentement de soif. Au fil de son parcours, elle découvre une situation effrayante, où les ressources en eau potable s'épuisent inexorablement.*

## Tri sélectif

février

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

mars

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

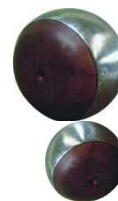
avril

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## Collecte des ferrailles

Le 4ème samedi du mois (9h-12h et 14h30-17h)

## Boule de Fort



Le challenge des Ambulances-Taxis 2011 de Gennes les Rosiers « Palluet SARL », se déroulera à la Concorde de Gennes, aux Rosiers, à l'Union des Sablons, aux Agriculteurs des Champs Girard et à l'Union des Amis Réunis au Bourg.

**La finale aura lieu le samedi 2 avril à 15h à l'Union des Sablons.**



## Visitez le nouveau site internet de la commune !

- Nous vous proposons un site qui se veut une présentation de notre commune pour **les nouveaux habitants** et **les futurs touristes**.

- Ce site est aussi une source d'information pour les **"Gennois"**.

- Pour tous, vous trouverez un "agenda" avec les dates des évènements à venir, une rétrospective de ceux qui sont passés...

- Nous voulons faire de ce site un outil de communication réactif avec des mises à jour fréquentes (dates, photos évènements)



<http://www.gennes.fr>

N'oubliez donc pas de venir surfer fréquemment pour vous tenir au courant.

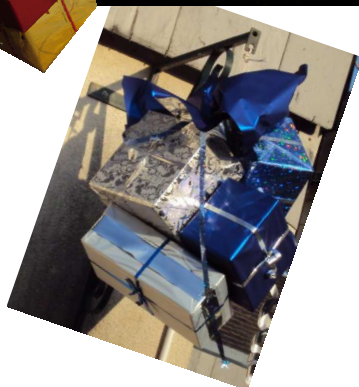
Pour que ce site soit vivant, nous comptons sur vous pour nous envoyer des informations, pour y partager vos plus beaux clichés.

Envoyez vos éléments par mail à [gennes-infos@ville-gennes.fr](mailto:gennes-infos@ville-gennes.fr)

*La commission Information Communication*

## Les rues en fête: Gennes a mis le paquet !

Une idée féminine, des bénévoles motivés, des commerçants enthousiastes, la récupération de près de 200 boîtes en carton de toutes tailles, la participation de la commune pour le prêt d'une salle atelier et le financement des fournitures, l'aide des employés communaux et de la communauté de commune pour l'accrochage, le tout complété par de nouvelles guirlandes, et le tour est joué... Gennes a brillé de mille feux !





Que se cache-t-il  
derrière les noms des  
rues et villages de Gennes ?

## PARC DE WINCANTON

Dénommé : CM du 24 mai 1984. Inauguré le 19 août 1984.  
Ancienne appellation : Île des loisirs.

### Le jumelage Gennes-Wincanton.

La partie orientale de l'île de Gennes ( communément appelée *île des loisirs* ) a été ainsi dénommée en hommage à la ville anglaise de **Wincanton**, jumelée avec les communes des Rosiers-sur-Loire et de Gennes. Cette ville de 5 000 habitants se trouve dans le Somerset au Sud-Ouest de l'Angleterre à environ 100 km de Londres.



C'est en 1971, en Angleterre, qu'est née l'idée d'associer une commune britannique à une commune française, grâce à l'initiative d'un pasteur dynamique, le RP Kay et d'une infirmière française, originaire de Villevêque, Mrs Pickett. Celle-ci, femme du médecin de Wincanton, prit alors contact avec M. Meslier, principal du collège de Gennes, lui aussi...natif de Villevêque.

Le 21 janvier 1972, lors d'une séance de Conseil municipal, est évoqué le désir de jumelage de la ville de Wincanton. Cette proposition, déjà acceptée précédemment par la ville des Rosiers, est approuvée sans réserve par les élus de Gennes.

Après de nombreux contacts, en 1972, une première délégation de 36 Anglais est reçue sur les bords de la Loire. Bientôt 29 Angevins font le voyage outre-Manche, conduits par M. André Courtiaud, maire de Gennes. Il est convenu, à la suite de ces échanges, de signer une charte de jumelage entre les deux communautés.

À Pâques 1973, des élèves du collège se rendent à leur tour en Angleterre : ils sont accueillis à Wincanton et peuvent visiter Londres. En juillet, un échange d'adultes a lieu : la délégation française, cette fois, est sous la conduite de M. Tulasne, maire des Rosiers.

Finalement, le **27 juillet 1974**, est signée à Gennes (et le lendemain aux Rosiers ) la **charte de jumelage**. Celle-ci porte les signatures de M. Tulasne, maire des Rosiers – M. Courtiaud, maire de Gennes – M. Steane, président du comité de jumelage britannique. Cette signature est renouvelée le 19 juillet 1975 en Angleterre.

En 1984, du 19 au 23 août, ont lieu à Gennes et aux Rosiers, les cérémonies du 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage. Elles sont présidées par M. Alphandéry, député-maire de Longué, M. Sauleau, maire des Rosiers, M. Courtiaud, maire de Gennes, avec le concours des présidents des amicales franco-britanniques : M.. Marsh, côté anglais et M. Colléoc, côté français.

Ces cérémonies donnent lieu à l'inauguration d'une plaque commémorative dans chacune des mairies des bords de Loire et au baptême de l'île des loisirs du nom de **parc de Wincanton**. L'année suivante, une cérémonie identique eut lieu outre-Manche : une **Les Rosiers Grove** ( *bosquet* en anglais ) et une **Gennes Grove** furent baptisées dans la petite ville anglaise. Le 5 août 1994, lors du 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage; une stèle en ardoise est inaugurée à l'entrée de l'île.

### La stèle DESPLATS

La stèle, constituée d'une base pyramidale surmontée d'une croix blanche, se trouvait depuis 1948 dans l'île près d'un saule à l'endroit même où le lieutenant **Jacques DESPLATS** fut tué. Elle fut déplacée à cet endroit en septembre 2006 ( décision du CM du 11 juillet 2006 à la demande des familles ).<sup>1</sup>



Lors des combats de la Loire en juin 1940, le lieutenant Desplats avait pour mission d'occuper et de défendre l'île de Gennes et d'en interdire l'accès à l'ennemi.

Pour cela il disposait de 26 EAR<sup>2</sup> et d'une section de tirailleurs algériens de 30 hommes. À l'aube du 20 juin 1940, il est fauché par un éclat d'obus.

Le socle du monument porte sur une autre face, le nom des 6 combattants tombés pour la défense de l'île :

- le lieutenant DESPLATS
- le maréchal des Logis Jean-Paul BRAILLARD, son adjoint
- les EAR Jean-Louis DUNAND et Guy ROLAND-GOSSELIN
- le caporal Maurice BRASSEUR
- le tirailleur Mohamed DACHIR.
- Sur l'autre face, une inscription rend hommage au lieutenant Desplats.

1. Le déplacement du monument a rendu caduque l'expression : " Ici est tombé au champ d'honneur le lieutenant Desplats... "

2. EAR : Élève Aspirant de Réserve.



# Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



Repas des Anciens  
21 novembre 2010

Marché de Noël des écoles publiques



## Décembre

Départ en retraite de madame Annie Provost, bibliothécaire et de madame Geneviève Goulu, adjointe administrative 1ère classe.

## Janvier

Départ en retraite de madame Chantal Perceveau, employée municipale au restaurant scolaire.



## A l'affiche

En ce moment, LES AMIS DE TINTIN s'exposent à la bibliothèque

### La BD

La bande dessinée est le thème retenu à la bibliothèque en cette année 2011.

Un moment fort est prévu le 24 mars autour d'Etienne Davodeau, auteur de

la BD « Un homme est mort » qui s'adresse plutôt aux adultes.

De janvier à mars, pour toucher également les jeunes lecteurs, une bénévole, Michèle Doidic, encouragée par le «Tintinophile» Jean Claude Duchêne, a monté une intéressante exposition sur Tintin. La Bibliothèque Départementale de Prêts a fourni les bacs avec tous les albums et quelques livres spécialisés, des cartes postales et quelques figurines des principaux personnages.

Michèle Doidic a étendu le sujet en confectionnant plusieurs panneaux : l'un où les amis de Tintin sont minutieusement



étudiés, un autre illustre «Tintin et la lune» 20 ans avant l'exploit, Hergé l'avait imaginé, les savants dans l'œuvre d'Hergé, en particulier le célèbre Tournesol et son modèle le professeur Piccard.



de 7 à 77 ans !

### En 64 langues

Un panneau montre que les albums de Tintin ont été traduits en 64 langues, développant aussi la richesse du langage dans les colères du Capitaine Haddock. La collection personnelle des albums de Tintin appartenant à la famille Doidic est exposée, mentionnant la date de leur première parution.

Photo et article de Raphaële Perego avec l'aimable autorisation du Courrier de l'Ouest



## Les parcours du cœur.



La Fédération Française de cardiologie organise au printemps prochain, la 36<sup>ème</sup> édition des parcours du cœur.

A Gennevilliers, cette manifestation sera organisée par l'association locale des donneurs de sang, avec le soutien de la commune,



**le dimanche 3 Avril, à l'étang de Joreau, de 9 H à 12 H 30**

Rendez-vous est donné aux marcheurs et VTTistes pour des parcours en forêt **dont l'un, encore inédit**, sera ouvert aux promeneurs pour la première fois.

**Le thème de la campagne 2011 : «0-5-30 : le tiercé gagnant pour le cœur » : Zéro cigarette, 5 fruits et légumes par jour et 30 minutes d'activité physique au quotidien.**

Les pompiers de Gennevilliers seront sur place pour faire des démonstrations de gestes qui sauvent. Chaque participant sera invité à verser 1€ solidaire pour aider au financement de la recherche et de la prévention des maladies cardiaques. Enfin, boisson et brioche apporteront un peu de réconfort après l'effort !

**Alors, tous à Joreau le 3 Avril pour une matinée utile dans une ambiance agréable !**

## Association « La Passerelle » 16 rue de la Poste à Gennevilliers

L'association La Passerelle regroupe les activités enfance et petite enfance sur le territoire de la Communauté de Communes du Gennois.

- ♦ **La Halte Garderie est ouverte le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h15.**



Vous pouvez laisser votre enfant le temps d'un rendez-vous, des courses, d'une activité,....pour une heure, une demi-journée où une journée entière. C'est aussi l'occasion de rencontrer des petits copains. N'hésitez pas de contacter la directrice pour faire l'inscription.

- ♦ **L'Accueil des Loisirs propose un mode de garde pour les familles et des activités diverses pour les enfants scolarisés pendant les vacances scolaires.**

- ♦ **2011 sera une année pleine de projets pour les bénévoles de la Passerelle :**

- Devenir gestionnaire de la future Maison de l'Enfance
- Monter un projet d'animation locale
- Proposer une 4<sup>ème</sup> édition du temps fort
- Ouvrir plus la Halte Garderie et l'Accueil des Loisirs.

Pour cela, nous avons besoin de bénévoles qui travailleront en commissions sur les différents projets. N'hésitez pas à nous contacter.

Merry Gilliot, présidente de la Passerelle  
 Annie Cailleau, directrice de la Halte :  
 0241389288 / lapasserelle6@wanadoo.fr  
 Francine Ferrero, référente de l'Accueil des Loisirs  
 Sabrina Chauvat, responsable du RAM  
 0241386155 / ramdugennois@wanadoo.fr

## Le Relais Emploi communique



- ♦ **Toute personne inscrite au Relais Emploi peut bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel.**

Elle se voit confier des missions de travail plus ou moins longues, chez les particuliers, dans les entreprises, collectivités ou associations. L'AIE prend en charge toutes les démarches administratives de gestion du personnel.

- ♦ **De nouvelles activités sont proposées aux personnes éligibles aux chantiers d'insertion :**

Ménage dans les parties communes des HLM, entretien d'espaces verts. L'AIE Développement assure toujours la collecte et le tri de papier ainsi que l'entretien des chemins de randonnée ou les berges des rivières, etc.

- ♦ **Par ailleurs les 16-25 ans sortis du système scolaire bénéficient d'un accompagnement Mission Locale.** Madame Courtin les reçoit sur rendez-vous le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi matin : appeler 02 41 38 23 45.





**Quand se conjugent rénovation de l'éclairage public et développement durable: remplacement de 65 lanternes « boules » par des lanternes à LED**

Ce nouvel équipement entraîne une division de la consommation électrique par 4 , soit annuellement 1000 € d'économie et une maintenance annuelle qui passe de 19 € à 5 € par lanterne. *(une étude est en cours pour améliorer la diffusion lumineuse défectueuse par endroits)*



**Du nouveau le long de la route de Saumur:**

Depuis la fin août, l'effacement complet des réseaux aériens (20000 volts, basse tension , éclairage public et télécom) est terminé.

**Sécurité routière**

Afin de sécuriser les abords du lotissement du clos Baujon, un nouveau STOP a été mis en place au croisement de la route de Cunault à la croix de Joreau.

*Petit rappel: à partir de cette intersection jusqu'au giratoire de SuperU, la vitesse est limitée à 30 km/h !*



**Depuis le 1er janvier, 7 heures de formation sont obligatoires avant de conduire un 125 cm3 ou un « scooter à trois roues »**



Sécuriser l'usage du deux roues-motorisé est un enjeu majeur de sécurité routière : en dix ans, la mortalité concernant cette catégorie d'usagers est passée de 9 à 28 % des personnes tuées sur la route.

Une formation de 7 heures est mise en place pour les titulaires du permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm3) ou un tricycle à moteur de plus de 50 cm3 et qui n'en ont pas conduit au cours de ces 5 dernières années.

Pour plus d'information : [www.conduire-un-deux-roues.gouv.fr](http://www.conduire-un-deux-roues.gouv.fr)

**Le Gaz en Réseau arrive à Gennes !**



Vous souhaitez avoir des renseignements sur le gaz en réseau ?

Contactez vite votre Conseiller Gaz : il vous présentera ce grand projet et répondra à toutes vos questions.

**Kamel LAROUSSI**  
**06-80-30-76-79**

**Un nouveau défibrillateur**

Un nouveau défibrillateur a été installé à l'entrée du gymnase.

*Le premier qui a été mis en place se situe sur la façade du secrétariat de mairie.*



## Réunion du 13 Décembre 2010

**1-Syndicat d'énergies de Maine et Loire (SIEML) :**

a)- Effacement de réseaux après étude par le SIEML : Le Conseil Municipal donne son accord pour inscrire au budget le coût des travaux d'effacement et d'éclairage public, d'une part pour la rue de la Croix de Mission (participation communale de 13541 €) et d'autre part pour l'impasse du Bord de l'eau (participation communale de 5178 €).

b)- Pour répondre à une demande du SIEML, la commune confirme que l'Allée du Plain Mont et la Rue de la Salamandre d'une part et l'Allée de la Guichardière d'autre part font partie du domaine communal. Ces rues sont utilisées par ERDF pour son réseau et donnent droit à la perception par le SIEML d'une redevance.

**2- Taxe locale d'équipement :**

Dans un souci d'équité, le Conseil Municipal demande à la SODEMEL de rembourser à un acquéreur du lotissement du Clos Baujon l'équivalent du montant de la taxe locale d'équipement qu'il a versée. Cet acquéreur tardif s'est trouvé pénalisé par rapport aux précédents acquéreurs qui n'avaient pas à payer cette taxe.

**3- Société protectrice des animaux :**

Une nouvelle convention sera signée avec la SPA à qui la commune confie les animaux errants qu'elle a recueillis et qui sont sans maître. La participation communale annuelle à la SPA augmente de 7,84% et passe à 0,22 € HT par habitant

**4- Classe découverte :**

Une subvention exceptionnelle de 1 200 € est accordée à l'école Jules Verne pour aider au financement d'une classe théâtre concernant 59 enfants.

**5- Aménagement de l'îlot du Grand Moulin :**

Un appel à candidatures d'architectes, sous forme de concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en août 2010 pour l'aménagement de cet îlot. Le document programme élaboré par le CAUE

avec l'aide du département précisait que la commune souhaitait la construction d'un ensemble de commerces et de logements dans un environnement urbain tout en préservant la qualité environnementale et la mémoire du site. Parmi les 12 candidatures déposées, 3 ont été retenues pour participer au concours. Réuni le 12 Décembre, le jury a pris connaissance des esquisses présentées par les concepteurs. C'est le projet présenté par le groupe « Nord Sud Architectes » associé au paysagiste « TALPA » et au bureau d'études VRD « Aménagement Pierres et Eau » qui a été retenu.

**6- Tarification des services municipaux :**

Certains tarifs appliqués en 2010 seront maintenus en 2011 : droits de pêche- tickets sports – taxes de séjour.

D'autres seront majorés d'environ 1,6% (évolution de l'indice du coût de la vie) : droits de place au marché- locations de salles- bibliothèque municipale - concessions funéraires - coupes de bois.

Les tarifs de cantine et garderie seront fixés ultérieurement pour une application à compter de Septembre 2011.

**7- Autres sujets abordés :**

Suite à une modification de la réglementation, la ZPPAUP en cours d'élaboration sera transformée en AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine).

L'achat d'une aspiratrice à feuilles en commun avec la commune de Chênehutte Trèves Cunault est votée (coût total : 2 240 €) L'indemnité annuelle du garde pêche est fixée à 1 400 €.

Diverses adaptations budgétaires sont votées en respectant la même enveloppe.

La commune renonce à son droit de préemption sur des cessions en cours.

Divers comptes-rendus d'instances intercommunales et de commissions communales sont donnés à l'assemblée.

*N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance.*

**CHASSEURS D'ANJOU**

La Fédération des Chasseurs a instauré la gratuité du permis de chasse pour tous les jeunes de moins de 21 ans (inscription à l'examen, livre et DVD de formation, délivrance du permis, validation annuelle jusqu'à l'âge de 21 ans).

L'inscription à l'examen est possible toute l'année. Il suffit de téléphoner à la Fédération des Chasseurs 02 41 72 15 00.

**Le CLIC et la MSA vous informent : Qui est « l'aidant » ?**

**L'aidant naturel accompagne la personne en perte d'autonomie pour les gestes de la vie quotidienne. Il lui apporte un soutien affectif et assure une surveillance lui permettant souvent le maintien à domicile.**

Ce rôle est le plus souvent tenu par les conjoints et les enfants. (Cette aide peut prendre différentes formes dans les activités de la vie quotidienne : les soins d'hygiène, l'accompagnement à la vie sociale, les démarches administratives, le soutien psychologique, les activités domestiques, ...)

**L'aidant" est souvent seul et confronté à de nombreux questionnements.**

Le CLIC de Loire en Layon et le service social de l'antenne MSA Saumurois-Layon proposent à l'ensemble des aidants du Gennois un programme d'action sur leur territoire de vie permettant d'aborder et de faciliter cet accompagnement au quotidien.

Si vous êtes intéressés ou que vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter Delphine MAHE à l'antenne MSA de Doué la Fontaine au 02.41.59.11.10

[mahe.delphine@msa49.msa.fr](mailto:mahe.delphine@msa49.msa.fr)

**Vous désirez faire paraître un article ?**

**N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à [gennes-infos@ville-gennes.fr](mailto:gennes-infos@ville-gennes.fr) et ce **avant le 25 février****